

AR Prefecture

043-214301384-20220729-29_2022-DR
Reçu le 02/08/2022
Publié le 02/08/2022

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE****COMMUNE DE
MONLET****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUILLET 2022.**

Date de Convocation Publique : 21/07/2022
Date d'Affichage : 21/07/2022
Nombre de Conseillers en exercices : 09
Nombre de Conseillers Présents : 08
Nombre de Conseillers Votants : 09

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le Vingt Neuf Juillet Deux Mil Vingt Deux à Dix- Huit heures trente dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DESSIMOND, Maire

Étaient présents : MM Michel DESSIMOND- Philippe RITTER- Daniel PICOT- Frédéric DELOLME -Laurent GARNIER- Roland MEYSSONNIER-Raphaël SABY- Christine VALENTIN.

Était absent : Eric SOUBEYRE ayant donné pouvoir à Raphaël SABY

Philippe RITTER a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : 29/2022 DECISION MODIFICATIVE 2022/01 AU BUDGET STATION DU GARAY

Afin de pouvoir régler l'ensemble des dépenses de fonctionnement sur l'exercice 2022; il est nécessaire d'approvisionner le compte 673 en conséquence :

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D 673	200	
D 6066	-200	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents
- valide la décision modificative 01/2022 décrite ci-dessus, sur le budget Station-Service du Garay .

Le Maire : Michel DESSIMOND



Secrétaire de séance : Philippe RITTER

*Délibération 29/2022 certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission au contrôle de légalité le :
02/08/2022
Publiée sur le site de la commune de Monlet le :*